

les tarifs

	Habitants des 22 communes Pays Roussillonnais	Extérieurs au Pays Roussillonnais
ENFANTS		
Éveil musique	De 25 à 80 €*	140 €
Éveil danse	De 65 à 105 €*	160 €
Éveil musique et danse	De 85 à 160 €*	270 €
Formation musicale	De 65 à 105 €*	190 €
Atelier	De 55 à 95 €*	110 €
Danse	De 65 à 105 €*	250 €
Cursus instrumental	De 130 à 290 €*	540 €
2° élève et suivants en Cursus instrumental	-20%**	-20%**
JEUNES DE 18 À 25 ANS		
Formation musicale	De 65 à 105 €*	180 €
Atelier	De 55 à 95 €*	115 €
Danse	De 100 à 140 €*	260 €
Cursus instrumental	De 190 à 350 €*	660 €
2° élève et suivants en Cursus instrumental	-20%**	-20%**
ADULTES		
Formation musicale	De 65 à 105 €*	190 €
Atelier	De 55 à 95 €*	130 €
Danse	De 150 à 205 €*	280 €
Cursus instrumental	De 250 à 410 €*	770 €

Le tarif correspondant à votre quotient familial vous sera indiqué au moment de votre inscription. Vous pouvez consulter la grille complète des tarifs sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais www.ccpaysroussillonnais.fr

Le tarif enfant est réservé aux moins de 18 ans le jour de la rentrée scolaire.
Le tarif jeune est réservé aux personnes âgées de 18 à moins de 25 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le coût annuel de la formation d'un élève en cursus complet s'élève à 1 800 € environ. Il est pris en charge :

- par la cotisation des familles sur la base du tarif ci-dessus (de 130 à 290 € pour un enfant habitant le Pays Roussillonnais, soit moins de 16% du coût du service)
- et le complément par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

Paiement à l'année avec possibilité de paiements fractionnés. Remboursements éventuels uniquement pour raison médicale ou déménagement. Différentes possibilités de règlements (numéraire, chèque, prélèvement).



Le Conservatoire vous ouvre ses portes le mercredi 14 juin ! Entrez, c'est ouvert !

Comme chaque année, le Conservatoire ouvre ses portes le temps d'une journée, pour permettre à chacun de découvrir les disciplines enseignées. C'est l'occasion également de visiter les locaux, d'essayer les instruments, de partager tous les styles de musique, d'assister à des mini-concerts, des cours, des répétitions, mais aussi de rencontrer les professeurs et de se renseigner en vue d'une inscription au Conservatoire.

Les sites du Conservatoire vous ouvrent leurs portes à Saint-Clair-du-Rhône (place Charles-de-Gaulle), Saint-Maurice-l'Exil (espace Aragon et salle omnisports rue Victor-Renelle) et Roussillon (19 avenue du Lycée et foyer Camille Grumbach 2° avenue des Cités).

L'équipe du Conservatoire mettra à votre disposition des permanences d'informations de 14 h à 16 h à Saint-Maurice-l'Exil (espace Aragon) et de 17 h à 19 h à Saint-Clair-du-Rhône.

Découvrez le programme de cette folle journée sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais : www.ccpaysroussillonnais.fr

Dates et modalités des nouvelles inscriptions pour la rentrée 2017 - 2018

Les nouvelles inscriptions auront lieu le **lundi 3 juillet de 14 h à 20 h**, le **mardi 4 et le mercredi 5 juillet de 14 h à 19 h**, puis du **mardi 29 août au vendredi 8 septembre de 14 h à 17 h 30**, dans la limite des places disponibles.

Documents à fournir : un justificatif de domicile, un relevé d'identité bancaire (original), un justificatif CAF ou avis d'imposition, **assurance scolaire ou responsabilité civile**.
Les dossiers d'inscription sont à retirer, à compléter et retourner auprès du Conservatoire du Pays Roussillonnais.

Les cours débuteront le **lundi 18 septembre 2017**

Les élèves habitant le Pays Roussillonnais et inscrits auprès du CIEM (Centre Intercommunal d'Éducation Musicale) des Côtes-d'Arej pourront continuer de fréquenter cet établissement tout en bénéficiant des mêmes tarifs que les élèves du Conservatoire du Pays Roussillonnais. Inscriptions auprès du CIEM, facturation par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

PORTES OUVERTES
MERCREDI
14 JUIN 2017

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

Conservatoire du Pays Roussillonnais
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
Tél : 04 74 29 31 18
Mail : conservatoire@ccpaysroussillonnais.fr



Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
www.ccpaysroussillonnais.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux

f @paysroussillonnais
t @terredenergies

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

conservatoire
du pays roussillonnais

terred'energies
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

© Création graphique : Ligne Ovale / Photos : Renaud Vezin / Mai 2017

année 2017 - 2018

conservatoire du pays roussillonnais

PORTES OUVERTES
MERCREDI
14 JUIN 2017



Au Conservatoire,
il y a **toujours**
quelque chose
pour **moi !**

www.ccpaysroussillonnais.fr

terred'energies
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Venez vivre une expérience musicale et chorégraphique unique au Conservatoire !

Plus de 1 000 élèves poussent chaque semaine les portes du Conservatoire Musique et Danse du Pays Roussillonnais. L'éventail des disciplines enseignées y est très large, de la musique classique aux musiques actuelles, de la danse classique aux disciplines contemporaines, hip-hop...

Ouvert aux enfants, adolescents, adultes, à la recherche d'une pratique loisir jusqu'à une formation en vue d'une carrière artistique, il est adapté aux attentes de chacun.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir rencontrer les élèves et l'équipe enseignante lors de la journée portes ouvertes du mercredi 14 juin 2017.

Cette brochure rassemble les informations principales nécessaires au choix des pratiques que vous souhaitez aborder et au bon déroulement de votre inscription.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Conservatoire du Pays Roussillonnais !

Francis CHARVET
Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Isabelle DUGUA
Vice-présidente déléguée aux affaires culturelles communautaires



Au Conservatoire, il y a forcément quelque chose pour moi !

Le Conservatoire du Pays Roussillonnais offre un grand choix de pratiques artistiques et culturelles.

Le Conservatoire du Pays Roussillonnais offre un grand choix de pratiques artistiques et culturelles.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL ET CHORÉGRAPHIQUE

Petite enfance : découverte et sensibilisation

Des cours d'éveil musical sont proposés dès l'âge de 4 ans à travers une pédagogie adaptée et ludique.

PARCOURS DÉCOUVERTE : « PACK » ÉVEIL MUSICAL, ÉVEIL DANSE ET PRATIQUE DE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS

Il est proposé aux enfants âgés de 6 ans, ayant déjà pratiqué une année d'éveil, pour les accompagner dans leur découverte du monde musical. Durant toute l'année, l'enfant pratique 6 instruments qu'il choisit parmi une palette proposée. À l'issue de ce parcours, l'enfant peut choisir son instrument.

Lumière sur les orchestres !

Orchestres en kit, ensembles à vents, ensembles à cordes, brass band...

• ORCHESTRES EN KIT CORDES ET VENTS

Pour les débutants dès l'âge de 7 ans, un « orchestre en kit ». 1h45 par semaine, soit 1 heure de pratiques collectives qui permettent de construire un lien avec les 45 minutes de pratiques instrumentales, notamment par le biais d'un répertoire commun.

• CLASSES PILOTES CORDES ET VENTS

Elles sont proposées à partir de la 3^e année. L'orchestre et l'approche instrumentale s'organisent en cours collectif sur un seul temps dans la semaine. 2 heures par semaine.

• CLASSES PILOTES MUSIQUES ACTUELLES

Pour les adolescents, dès 11 ans. 2 heures de musique sur un seul créneau : 1 heure de groupe et 1 heure d'instrument en semi-collectif : guitare, basse, batterie, clavier, saxophone, chant.

• CLASSE PILOTE ADULTES MUSIQUES ACTUELLES

En groupe dès le début de l'apprentissage de l'instrument. 2 heures de musique sur un seul créneau : 1 heure d'instrument en semi-collectif et 1 heure de groupe.

• 3^e CYCLE EN RÉSIDENCE

Écriture, composition, travail scénique, accompagnement... en fonction du projet personnel.



Le cursus complet d'enseignement musical est accessible aux élèves à partir de 7 ans et comprend la pratique de l'instrument, la formation musicale et les pratiques collectives.

QUEL EST L'ÂGE IDÉAL POUR COMMENCER À JOUER D'UN INSTRUMENT ?

C'est le vôtre ! L'âge auquel vous vous sentez motivé et avez envie de vous lancer ! Vous l'aurez compris, l'âge n'est plus une excuse !

Et bien dansez maintenant !

Le Conservatoire du Pays Roussillonnais ouvre ses cours de danse aux élèves dès 4 ans jusqu'à l'âge adulte.

Pour les plus jeunes, le Conservatoire du Pays Roussillonnais propose des cours d'éveil à la danse. Ils aident les petits danseurs et danseuses à explorer et mieux maîtriser leurs capacités motrices tout en s'amusant.

À partir de 7 ans, un cursus de danse est proposé. Les enfants doivent alors pratiquer la **danse classique** et **contemporaine**. Le travail sur la souplesse, la posture, la prise de conscience du placement du corps, l'écoute musicale, la formation musicale du danseur, servent de base aux premières acquisitions techniques.

Un cursus de **danse jazz** est également proposé dès l'âge de 10 ans sous conditions d'accès (au moins une année de danse classique).

Le **hip hop** se pratique à partir de 13 ans sous conditions de niveau.

Plein phare sur la danse !

Résidences d'artistes, stages, chorégraphies, ballets... mis en musique en direct par le Conservatoire !

Classe spectacle : danse adolescents débutants, découvrons nos talents
Travail chorégraphique et scénique, 1 h 30 par semaine. Entrer dans la danse par des propositions guidées ; découvrir différentes qualités de mouvements, vitesse, énergie, amplitude ; se mettre en situation de danseur face à un public ; présentation d'un spectacle.

La barre au sol : j'entretiens mon corps. 1 h par semaine. Accessible à tous !
Renforcer, sculpter et étirer son corps.

